



PRÉFET DE L'ALLIER

Moulins, le 11 AVR. 2014

N° 27/14

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département
(en communication à MM. les Sous-Préfets de
MONTLUCON et VICHY)

Objet : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le dimanche 27 avril 2014.

Vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles à cet effet.


Benoît BROCARD

MESSAGE DES DÉPORTÉS

Pour la Journée nationale du Souvenir de la Déportation

Dimanche 27 avril 2014

En ce jour de recueillement et de souvenir qui marque le 69^e anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination, c'est d'abord à celles et ceux d'entre nous qui ne sont pas rentrés de la terrible épreuve de la déportation que nous voulons penser. Persécutés, pourchassés, arrêtés ou raflés dont des millions d'enfants, tous ont connu les conditions inhumaines des camps, la dégradation de l'être humain et la mort.

Si l'année 1944 fut, en France, celle de la libération du territoire, elle fut aussi celle d'un renforcement et d'une aggravation de la répression et de la déportation marquée par la poursuite des activités meurtrières dans les camps.

L'espoir suscité par le Débarquement de Normandie puis de la Libération de Paris fut estompé par le durcissement et la radicalisation du régime nazi qui ne renonçait à aucun de ses objectifs criminels.

La condition de vie des détenus s'aggrava en 1944 et les chances de survie diminuèrent.

Dans nos sociétés où réapparaissent des actes et propos xénophobes, racistes, antisémites et discriminatoires, les rescapés des camps de la mort rappellent toute l'importance des valeurs de solidarité, de fraternité et de tolérance, qu'ils n'ont eu de cesse de promouvoir et défendre depuis leur retour.

Il appartient aux générations suivantes de préserver ces valeurs qui sont celles de la République.

Ce message a été rédigé conjointement par :

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (F.M.D.)
La Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.)
La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.)
L'Union Nationale des Associations des Déportés, Internés et Familles de disparus (U.N.A.D.I.F.)